

**Zeitschrift:** Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle  
**Band:** 31 (1963)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Souvenir à Mammina  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-567705>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 09.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Souvenir à Mammina

Ceux de nos camarades qui jadis sont venus assister aux différentes festivités du «Cercle» à Zurich se souviennent encore des deux dames préposées modestement au service du vestiaire. Eh bien, c'était Mammina et sa fidèle amie.

Qui était Mammina ? Il faut remonter bien loin dans les années 1930 à 1940 et seulement nous autres, les aînés, se rappellent. D'aspect plutôt dur, le visage taillé en coups de hache, l'œil vif, d'où se dégageait une grande bonté mais aussi une personnalité, telle était celle que nous appelions Mammina. Et elle était notre Mammina, notre petite mère !

C'est elle qui dans un temps difficile, où le code pénal fédéral n'existait pas encore, dans un temps, où les lois cantonales étaient souvent très rigoureuses à notre égard, a donné de toute sa personne. Elle luttait pour une cause qu'elle trouvait digne du nom de droit de l'homme, elle femme, qui n'avait rien à y gagner puisque — chose curieuse — l'amour entre femmes était autorisé.

En 1932 elle a édité les feuilles modestes, sans prétentions littéraires, du «Schweizerischen Freundschaftsbanner» (Bannière suisse d'amitié). C'était une revue mensuelle, simplement hectographiée, pleine de feu et d'enthousiasme, qui comptait à peine cinquante abonnés, . . . hélas, très peu fidèles. C'est encore elle qui a financé son entreprise par ses modestes ressources personnelles, signant de son propre nom comme responsable. C'était une gageure ! Allez trouver un homme d'un pareil courage !

Je me rappelle les attaques qu'elle a dû subir dans les journaux de toutes tendances. Rien n'y fit, elle tint bon !

Elle allait trouver les autorités pour leur demander d'autoriser nos réunions, ce qu'elle obtenait. Mais à peine avions-nous un local qu'il fallait déjà songer à en trouver un autre car le tenancier ne voulait pas avoir des gens «de cette espèce» chez lui. Et puis, il y eut les grandes soirées mémorables de l'Albisgütli et de Hôngg qui furent souvent orageuses.

Fatiguée et déçue par tant d'ingratitude, elle lâcha les rennes. C'est en 1939 qu'elle remit les pouvoirs et la rédaction de la revue qui entre temps avait pris le nom de «Menschenrecht» (Droits de l'Homme), entre les mains expertes de notre camarade Rolf.

Sans ambages nous pouvons dire que sans la Mammina il n'y aurait pas de «Cercle» !

Cependant, elle est toujours restée notre Mammina aimée et vénérée, personnifiant l'espoir en un avenir meilleur.

Une pensée pour elle et que la terre lui soit légère !

Ric